



AGIR POUR LA FORÊT
Office National des Forêts

Planter pour demain

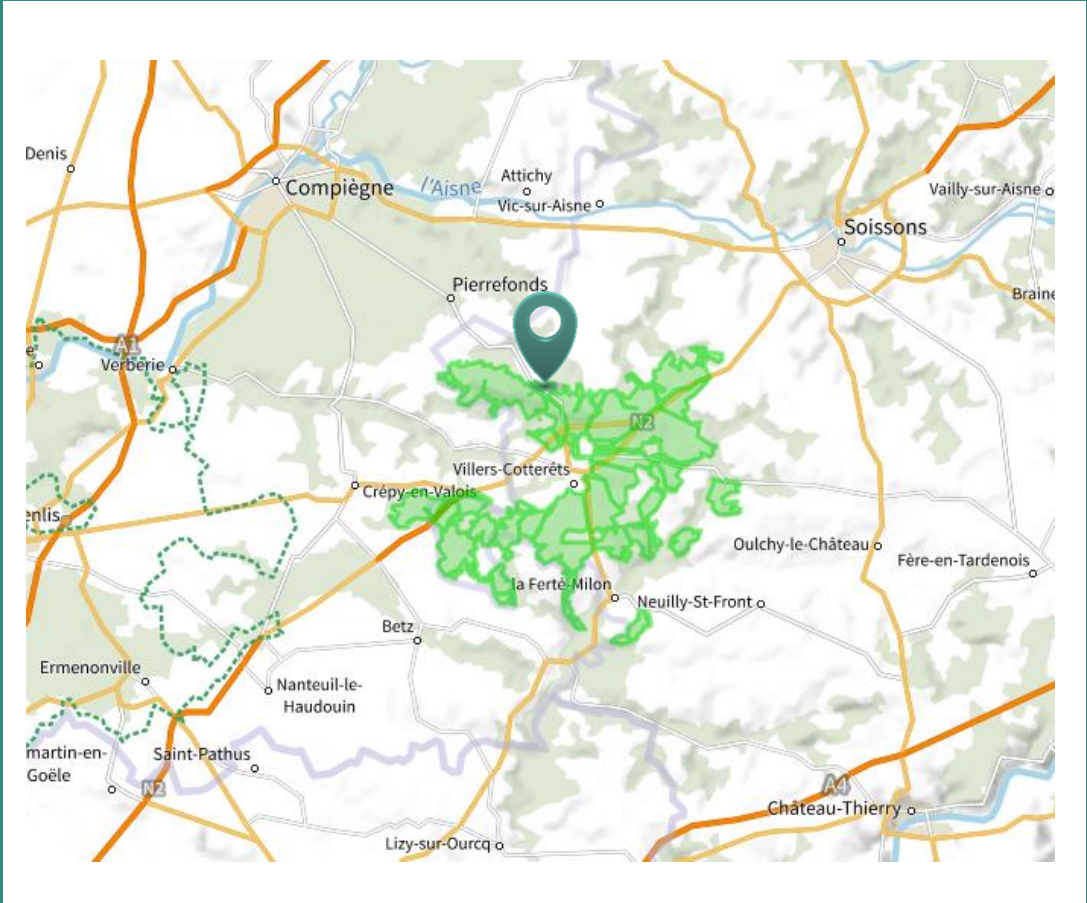
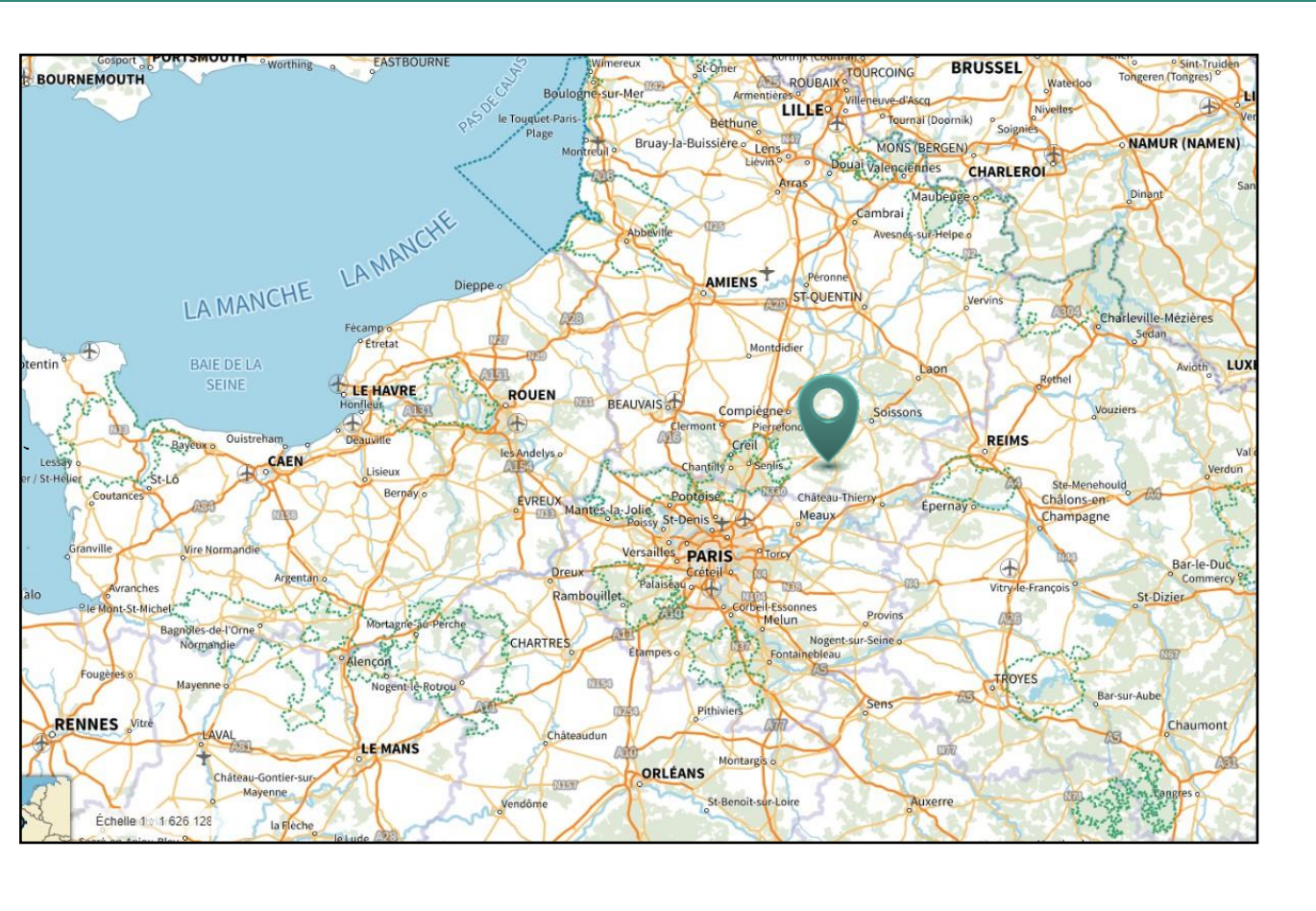
Forêt domaniale de Retz
– Aisne (02)

Plantation adaptative face au
changement climatique



La localisation

Forêt domaniale de Retz– parcelle 236
Hauts de France, Aisne (02)



Contexte et enjeux du projet

Située dans l'Aisne à une heure de Paris, la forêt domaniale de Retz s'étend sur 13 000 hectares autour de Villers-Cotterêts. C'est une des plus grandes forêts de France, et la première hêtraie.

Cette forêt est labellisée forêt d'exception depuis 2023 pour son importance dans l'histoire de France: C'est dans la forêt de Retz que Philippe VI de Valois installa le premier « Maître des Eaux et Forêts » du royaume en 1346. Plus tard, la forêt est donnée à François d'Angoulême qui deviendra François 1^{er}. Ce dernier construit le château de Villers-Cotterêts à partir de 1532 et aménage la forêt pour les plaisirs de la chasse.

Aujourd'hui, la forêt domaniale de Retz est dominée par le hêtre à 60%. Cette essence apporte la notoriété du massif par la qualité des bois qui y sont produits. Ses sols sont fertiles et le contexte climatique local favorable à la croissance de feuillus. Derrière le hêtre, le chêne (sessile ou pédonculé) couvre 22% de la surface.

Au cours des dernières années, la parcelle 236 (située à la frange du massif) n'a pas acquis la régénération naturelle suffisante pour garantir le renouvellement de la hêtraie. Dans ce contexte, les équipes de l'ONF interviennent sous forme d'enrichissement en plantant des chênes qui résisteront mieux. Ces chênes seront eux-mêmes accompagnés de feuillus divers (merisiers, tilleuls) suivant le modèle de la forêt mosaïque*.

Plus d'infos sur la forêt mosaïque : [Forêt mosaïque : ensemble, préparons les forêts de demain \(onf.fr\)](https://onf.fr/foret-mosaïque)



Superficie : 2,6 hectares



Densité : 1600 tiges/ha



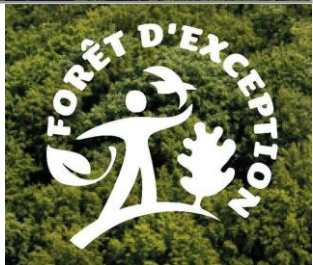
Nombre de plants : 4 200 plants



Essences principales : Hêtre, chêne



Essences secondaires : feuillus divers (merisiers, tilleul)



Les objectifs

LES OBJECTIFS DU PROJET

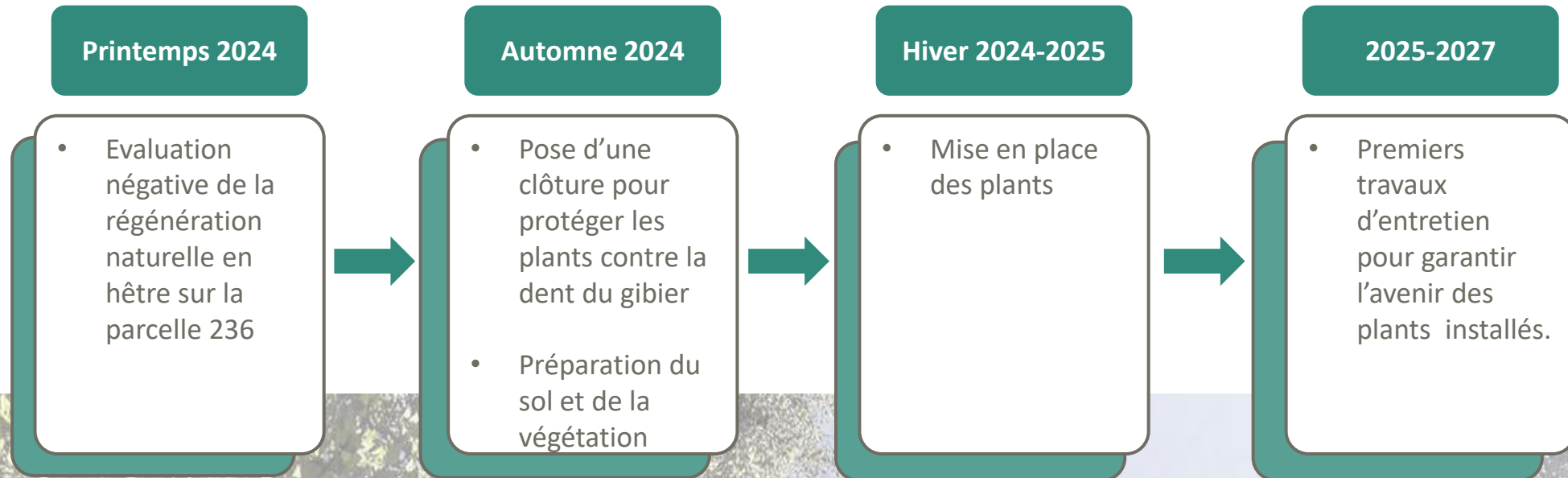
- Adapter la forêt au dérèglement climatique
- Maintenir le couvert forestier et la séquestration du CO²
- Agir positivement sur l'environnement

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Au cœur de l'Agenda 2030, 17 Objectifs de développement durable ont été fixés. Ils couvrent l'intégralité des enjeux de développement dans tous les pays. Pour ce projet, les objectifs prioritaires sont :



Échéancier des étapes



Actions de communication

- Outils de communication : www.onf-agir-pourlaforet.fr
- Inauguration : Visite possible par les mécènes au moment de la réalisation du projet ou à sa clôture.

Le budget estimatif (€ H.T.)

Désignation des actions	Coûts
Clôture	12 584 €
Préparation préalable des sols et de la végétation	6 624 €
Fourniture des plants et mise en place	9 480 €
Entretien	6 480 €
MONTANT TOTAL DU PROJET	35 168 €

Financeurs du projet		%
ONF	5 168 €	15 %
MECENE	30 000 €	85 %

Financement Mécénat	Coûts
Montant mécénat	30 000€
15% au titre des frais de gestion du Fonds	5 295 €
Montant total présenté au mécène	35 295 €
MONTANT TOTAL ARRONDI PRESENTE AU MECENE	35 295 €

Les bénéfices

PLANTER ET RÉGÉNÉRER POUR DEMAIN

Préservation du patrimoine naturel et forestier de demain

Préservation des sols et lutte contre l'érosion

Préservation de la ressource en eau

Séquestration de carbone

Amélioration de la qualité de l'air

Préservation de la biodiversité

Bénéfices économiques pour la filière bois

Nos clefs de succès

- **Le projet est conçu en pleine connaissance du contexte et des besoins. Il s'intègre dans l'aménagement forestier, et bénéficie d'une gestion durable à long terme.**
- **Le projet respecte les réglementations en vigueur et les autorisations nécessaires sont obtenues ou en cours d'instruction (environnementale, sites et paysages, monuments historiques,.....).**
- **Le projet respecte les bonnes pratiques en matière de respect de la diversité biologique, de l'eau et des sols et favorise un fonctionnement optimal des éco-systèmes :**
 - Itinéraires techniques et choix des engins permettant d'éviter un tassement des sols,
 - Itinéraires techniques respectant et favorisant la qualité des milieux aquatiques et zones humides,
 - Choix des essences adaptées aux conditions locales et au changement climatique,
 - Diversité des essences plantées et place laissée à la régénération naturelle en complément,
 - Protection des plants contre la dent du gibier,
 - Regarnis de plantation en cas de taux de reprise inférieur à 80%,
 - Prise de précautions pour éviter l'introduction d'espèces invasives,
 - Traitement des lisières, maintien de bois mort au sol, maintien d'arbres bio, reconnexion et enrichissement des trames vertes et bleues.
- **Le projet comporte chaque fois que possible une communication spécifique destinée à sensibiliser le public.**

Indicateurs

IMPACT TERRITORIAL



1

entreprise mobilisée



320 heures

d'ouvriers passées sur le
chantier

IMPACT ENVIRONNEMENTAL



4200

arbres plantés



2,6 ha

reconstitués

Récapitulatif du projet

Le projet

Le projet consiste à planter des chênes aux côtés de la régénération de hêtres pour maintenir la vocation productive de la parcelle.

Ces chênes seront eux-mêmes accompagnés de « feuillus divers » afin d’appliquer le modèle de la forêt mosaïque.

Le contexte

La forêt domaniale de Retz est l’une des plus grandes forêts de France et la première hêtraie. On y produit des bois de grande qualité.

Dans le contexte actuel de dérèglement climatique, l’ONF cherche à diversifier les essences du massif en installant du chêne en mélange avec d’autres essences.

Les objectifs

L’objectif du projet est d’installer 4 200 plants de chênes (sessiles) et de fruitiers. Les chênes représenteront 70% des plants. La résilience de la parcelle face au dérèglement climatique sera accrue.

La séquestration du CO², la couverture forestière et la production de bois seront poursuivis grâce aux jeunes arbres en croissance.

Les partenaires et spécificités

La parcelle 236b dispose d’une régénération naturelle en hêtre jugée trop pauvre pour garantir l’avenir forestier de la parcelle.

L’ONF souhaite donc donner ses chances au chêne sur cette parcelle.



Budget global du projet

35 168 €

Budget présenté au mécène

30 000 €



Budget total incluant les 15% du fonds de dotation

35 295 €



Catégorie projet

Travaux



Période de réalisation

Début : Automne 2024
Fin : Printemps 2025

Les partenaires du projet :

- ONF – Agence territoriale de Fontainebleau (service forêt)
- ONF- Agence travaux (service sylviculture)
- ONF – Pépinière de l'Essart (production de plants)

L'ONF, la garantie d'un partenariat dans la durée :

L'ONF opérateur gestionnaire des forêts publiques françaises depuis 1966, inscrit son action dans la durée. Premier gestionnaire de milieux naturels de France, il façonne les forêts domaniales propriété de l'Etat et les forêts des collectivités dans le cadre d'une gestion multifonctionnelle qui intègre les enjeux de protection de l'environnement, de production de ressource naturelle et d'accueil du public. Cette gestion multifonctionnelle nécessite une intervention s'inscrivant dans le temps long, et garantit à nos partenaires, un suivi permanent des investissements consentis.

Le fonds ONF-Agir pour la forêt :

Créé par l'ONF en 2019, il s'adresse aux entreprises et aux particuliers. Il a pour vocation de financer des projets d'intérêt général dans les forêts publiques françaises. Protection et mise en valeur de la forêt publique, préservation de la biodiversité, adaptation des forêts au changement climatique, autant de thématiques essentielles sur lesquelles ONF-Agir pour la forêt et l'ONF veulent mobiliser largement.

Une équipe à votre écoute



Contacts mécénat Fonds de dotation ONF-Agir pour la forêt

Frédérique Lecomte

Directrice

06 15 11 46 10

frederique.lecomte@onf.fr

Stéphane Mongermon

Responsable mécénat

01 40 19 71 40

stephane.mongermon@onf.fr

Clara Deshons

Chargée de projet mécénat

06 10 49 72 44

clara.deshons@onf.fr

Fonds de dotation ONF-Agir pour la forêt

2 bis avenue du Général Leclerc – CS 30042

94704 Maisons-Alfort Cedex



Contact porteur de Projet ONF

Douglas MARTIN

Responsable territorial mécénat

Tél. 06 27 02 10 98

Mail douglas.martin@onf.fr

Office national des forêts – Direction Seine Nord

Boulevard de Constance – 77300 Fontainebleau

Pierre Clovis POIRET

Chef de projet boisement

Tél. 06.23.48.08.23

Mail pierre-clovis.poiret@onf.fr

Office national des forêts – Agence de Picardie

Avenue de la division Leclerc– 60200 Compiègne